

# contournement autoroutier d'Arles

Juillet 2012

Bilan de la concertation  
publique réglementaire 1  
Démarche d'association des acteurs post  
concertation publique réglementaire 2  
Les groupes de travail 4  
Les étapes du projet 8

La concertation publique L300-2 sur le projet de contournement d'Arles, qui s'est déroulée du 14 juin au 13 juillet 2011, a donné l'occasion au public de s'informer et de s'exprimer via les différents supports mis à leur disposition (forum internet, réunions publiques, expositions, etc.)

Le bilan de cette concertation a été rendu public le 26 décembre 2011. Il a permis de retenir une des variantes de tracé proposées pour la poursuite des études.

Dans le cadre du processus de concertation continue, les études techniques se poursuivent sur les principales thématiques nécessitant des investigations et approfondissements telles que les échangeurs, les aires de services, les nuisances sonores, l'agriculture/foncier agricole, l'hydraulique, les milieux naturels.

Ces réflexions vont nourrir le processus d'élaboration du dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP).

Ce nouveau numéro vous présente le bilan de la concertation publique menée durant l'été 2011 et la continuité du travail engagé, dans le cadre d'un projet désireux de concilier un développement harmonieux et durable du territoire, dans le respect des équilibres sociaux, économiques et environnementaux.

Laurent Roy



Directeur Régional de  
l'Environnement de  
l'Aménagement et du  
Logement PACA



## Bilan de la concertation publique réglementaire (art. L300-2 du code de l'urbanisme)

Suite à la concertation publique qui s'est déroulée du 14 juin au 13 juillet 2011, un bilan a été élaboré reprenant l'ensemble des avis exprimés durant la période de concertation de manière statistique et qualitative.

- **215 personnes présentes aux réunions publiques ;**
- **92 contributions inscrites sur les registres** (dont des contributions collectives regroupant entre 150 à 250 signatures) ;
- **1 088 visites sur le site internet de la DREAL PACA et 158 contributions** sur le forum internet.

La concertation publique a permis d'identifier différentes préoccupations et attentes du public :

- **L'opportunité du projet et le désir de voir le projet se réaliser dans les meilleurs délais** sont confirmés par la majorité des avis, sans pour autant se rallier nécessairement aux tracés proposés par le maître d'ouvrage lors de la concertation.
- **Différentes préoccupations ont pu faire l'objet de précisions :** ajustements du tracé, modalités de franchissement du Rhône, confirmation de la mise en concession et de la gratuité entre Arles et Saint-Martin de Crau ou Fos-sur-Mer, réorganisation future des modes de déplacements liés à la requalification de la RN 113.

- **Le choix du tracé :** ajustement de la variante préférentielle, éloignement maximum des habitations, prise en compte des enjeux des riverains notamment des enjeux agricoles, paysagers, ...

- Différents participants ont exprimé des réserves sur le fuseau Sud Vigueirat et se sont prononcés en faveur d'un contournement par le Nord. Cette option, déjà éliminée en 2005 ne faisait pas l'objet de la concertation de juin 2011.

- **Nuisances et réduction des impacts du projet** en matière de bruit, transport de matières dangereuses, sécurité routière, prise en compte des impacts de la future autoroute, ...

- **Environnement et milieu naturel :** préservation du milieu naturel, gestion des paysages, gestion des risques, ...

**Le bilan de la concertation a été validé par le Comité de Pilotage le 10 novembre 2011.**

Ce bilan, ainsi que ses annexes (verbatim et synthèses des réunions publiques, des registres d'exposition et contributions au forum, ainsi que les supports concertation) sont disponibles sur le site internet de la DREAL PACA  
<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/a54-contournement-autoroutier-d-r969.html>



## Démarche d'association des acteurs post concertation publique réglementaire

La variante retenue (bande de 300 mètres) pour la suite des études, conformément aux conclusions du bilan de la concertation est la variante TCnord+PBnord+DRS2 (*Cf carte infra*). Pour la suite des études et notamment la définition du projet à l'intérieur de cette bande de 300 mètres, le Maître d'Ouvrage a décidé de poursuivre la concertation avec les acteurs du territoire sur les sujets les plus importants et sensibles. À cet effet, il a mis en place un dispositif de gouvernance du projet structuré autour d'instances de pilotage et de groupes de travail thématiques.

## Instances de pilotage du projet

Trois instances de pilotage ont été mises en place et se réunissent au fur et à mesure que le travail mené par les différents groupes avance.

### Comité de Pilotage

**Rôle :** Réunissant l'État et toutes les collectivités locales concernées, le comité de pilotage a vocation à envisager et à étudier toutes les orientations stratégiques à donner au projet, afin de proposer des décisions au Maître d'Ouvrage.

**Composition :** Etat (Préfet de Région, DREAL PACA — maître d'ouvrage — , DDTM 13) – Ville d'Arles – Ville de St-Martin de Crau – Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette – Conseil Général 13 – Conseil Régional PACA

**Fréquence :** En tant que de besoin selon les décisions à prendre pour le projet.

### Comité Technique

**Rôle :** le Comité Technique a vocation à préparer les travaux du Comité de Pilotage, notamment en menant toutes les réflexions ou études préalables à la définition des orientations à donner au projet. Ce travail s'appuie sur celui du Comité de Suivi et des Groupes de Travail.

**Composition :** services techniques des membres du Comité de Pilotage.

**Fréquence :** 2 ou 3 séances prévues pour l'année 2012 (premier comité technique : 5 juillet 2012).

### Comité de Suivi

**Rôle :** réunissant tous les acteurs concernés par le projet, le Comité de Suivi est une instance de partage de connaissances et de points de vue. Il permet d'informer tous les acteurs des avancées

des études et des réflexions des groupes de travail, et de proposer au comité de pilotage, le cas échéant, des orientations à donner au projet.

**Composition :**

• **Membres du comité de pilotage**  
• **Institutions locales et partenaires représentatifs :** CCIT du Pays d'Arles – Chambre d'agriculture 13 – SAFER – PNR Camargue – CEN PACA – Conseil des sages d'Arles – Comité communal de concertation de Saint-Martin de Crau – Amis du Vieil Arles – Comité Foin de Crau – Service Navigation Rhône-Saône – ADESM – Syndicat Mixte de gestion des ASA – ACEN – GPMM – Office de Tourisme d'Arles – ASCO Arrosants de Crau – Syndicat des Jeunes Agriculteurs – SYMCRAU – FDSEA – Confédération Paysanne 13 – MODEF 13 – Sud Céréales – Syndicat des Riziculteurs – Centre du Riz Français – SYMADREM – Canal de Crau – Canal du Vigueirat – ONCFS – LPO PACA – Groupe Chiroptères de Provence – Fondation Tour du Valat – Migrateurs Rhône Méditerranée – CPIE du Pays d'Arles – ONEMA – Conservatoire Botanique National Méditerranée – Conservatoire du littoral PACA – RFF – CIQ et CIV d'Arles

**Fréquence :** 2 ou 3 séances sur l'année 2012 (premier comité de suivi : 6 juillet 2012)

## Instances de travail

### Groupes de travail

Dans le cadre du processus de concertation continue engagé par le maître d'ouvrage, des groupes de travail thématiques ont été mis en place pour traiter les principales thématiques nécessitant des investigations et approfondissements.

La composition des groupes a été collégialement arrêtée par la DREAL PACA et les collectivités locales, dans un souci d'équilibre des points de vue et de représentativité des acteurs locaux concernés par le projet. Elle a été validée par le Comité de Pilotage et pourra, le cas échéant, être ajustée ou complétée en fonction de l'avancement des travaux ou des sollicitations reçues par le Maître d'Ouvrage.

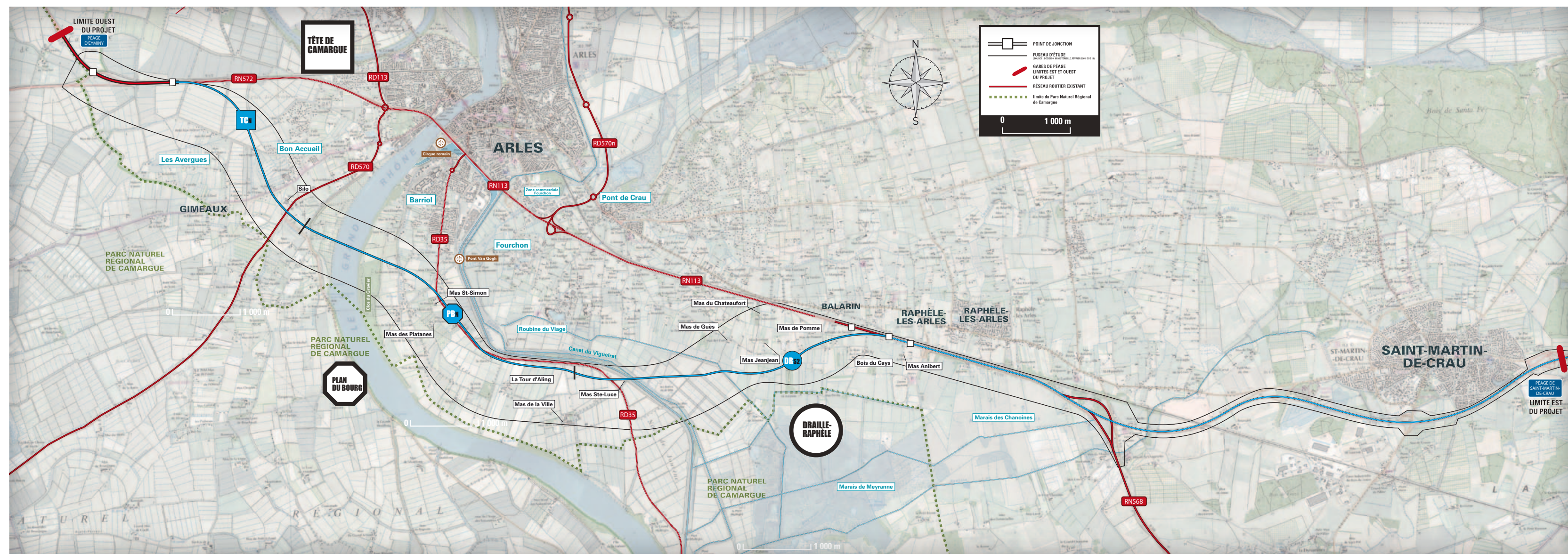
**Les groupes de travail mis en place concernent les thématiques suivantes :**

- aires de services
- échangeurs et rétablissements
- agriculture et foncier agricole
- hydraulique
- milieu naturel / suivi écologique
- nuisances sonores
- requalification de la RN113

*Nota : Les différents groupes de travail sont organisés par la DREAL PACA excepté celui concernant la requalification de la RN 113, piloté par la commune d'Arles.*

### Les études techniques

réalisées par le CETE Méditerranée pour le compte de la DREAL se poursuivent parallèlement au processus de concertation et intègrent les réflexions et questionnements abordés dans le cadre des différents groupes de travail. Ces études font également l'objet de présentation et de partage au sein des différents groupes de travail.



La variante de tracé retenue pour la suite des études (bande de 300 mètres)



## Les groupes de travail

### Aires de services

Le groupe de travail « aires de services » est consacré à la réflexion sur l'implantation et l'aménagement des aires de services et de repos qui devront être intégrées au projet. Cette réflexion prend notamment en considération les enjeux techniques, environnementaux, agricoles et hydrauliques, ainsi que ceux touchant à la mise en valeur du territoire arlésien.

**Avancement :** 3 séances ont déjà eu lieu (le 31 janvier 2012, le 13 mars 2012 et le 3 juillet 2012).

**Composition :** Ville d'Arles – Ville de Saint-Martin-de-Crau – Comité Communal de Concertation de Saint-Martin-de-Crau – CA ACCM – Conseil Régional – GPMM – Chambre d'Agriculture – Office de Tourisme d'Arles – CCIT du Pays d'Arles – CIQ de la Roquette – CIQ de Trinquetaille – CIQ de Pont de Crau – CIQ Tête de Camargue – Association des Habitants du Plan du Bourg – Association Sud Semestre Plan du Bourg – CIV de Raphèle, DDTM 13 – DREAL PACA – CETE Méditerranée – Nicaya conseil

Différents scénarios d'implantation font l'objet d'investigations, en l'attente de précisions techniques sur la faisabilité des différentes options envisagées. La réflexion est conduite conjointement à la réflexion sur les échangeurs et la problématique agricole.



### Echangeurs et rétablissements

Le groupe de travail « échangeurs et rétablissements » est dédié à la réflexion sur les modalités de desserte des différents secteurs du pays arlésien depuis la future autoroute et de rétablissement des voies existantes qui seront interceptées par celle-ci.

**Avancement :** 3 séances ont déjà eu lieu (le 31 janvier 2012, le 20 mars 2012 et le 3 juillet 2012).

**Composition :** Ville d'Arles – Ville de Saint-Martin-de-Crau – Comité Communal de Concertation de Saint-Martin-de-Crau – CA ACCM – Conseil Régional – Conseil Général, CCI territoriale du Pays d'Arles – CIQ (de la Roquette, de Trinquetaille, de Pont de Crau, Tête de Camargue) – Association des Habitants du Plan du Bourg – Association Sud Semestre Plan du Bourg – CIV de Raphèle – GPMM – Cluster PACA Logistique – Office de Tourisme d'Arles – Chambre d'Agriculture 13 – DDTM 13 – DREAL PACA – CETE Méditerranée – Nicaya conseil

Dans le cadre du groupe, tous les échangeurs prévus au projet sont présentés et analysés au niveau de leurs fonctionnalités et de leurs aménagements. Cette approche permet de préciser les conditions d'accès depuis la future autoroute aux différents quartiers ou secteurs concernés par le projet. Les conditions de rétablissement des principales voies existantes qui seront impactées par le projet sont aussi envisagées afin de garantir que la réalisation de la future infrastructure ne conduise à réduire certains usages ou certaines pratiques.



### Agriculture et foncier agricole

Le groupe de travail « agriculture et foncier agricole » a pour objectif la meilleure prise en compte possible, dans la définition du projet, des enjeux agricoles. Ce travail consiste notamment à identifier les impacts du projet sur les activités existantes (par principales filières agricoles) et à envisager les mesures d'évitement ou de réduction de ses impacts.

**Avancement :** Une séance a eu lieu le 21 février 2012 et une deuxième séance le lundi 18 juin sous forme de 4 ateliers organisés par filière : cultures permanentes, riziculture & céréales, foin de Crau, élevage.

**Composition :** Ville d'Arles – Ville de Saint-Martin-de-Crau – CA ACCM – Conseil Régional – Conseil Général – CEN PACA – Chambre d'Agriculture – SAFER – Parc Naturel Régional de Camargue – Comité Foin de Crau – ASCO Arrosants de la Crau – Syndicat Mixte de Gestion des ASA – Syndicat Mixte de Gestion de la Nappe Phréatique de la Crau – Syndicat des jeunes agriculteurs – FDSEA – Confédération paysanne – MODEF

– Syndicat des riziculteurs – Centre du Riz Français – Sud Céréales – CIQ (de la Roquette, de Trinquetaille, de Pont de Crau, Tête de Camargue) – Association des Habitants du Plan du Bourg – Association Sud Semestre Plan du Bourg – CIV de Raphèle – DDTM 13 – DREAL PACA – CETE Méditerranée – Nicaya conseil

La première séance de travail avait pour objectif de partager une connaissance du territoire et de ses enjeux. Ces points ont été approfondis au cours de la seconde séance en sous groupes thématiques qui a permis de cerner le plus précisément possible les enjeux et perspectives de développement de chaque filière.



### Hydraulique

Le groupe de travail « hydraulique » est dédié à la problématique d'écoulement des crues du Rhône et de prise en compte du risque inondation. Il envisagera notamment l'impact de la future route sur les risques existants et les mesures qui accompagneront la réalisation du projet pour éviter, réduire ou compenser ces effets.

**Avancement :** la première séance de travail est prévue courant juillet 2012.

**Composition :** Ville d'Arles – Ville de Saint-Martin-de-Crau – CA ACCM – Conseil Général des Bouches du Rhône – Conseil Régional PACA – CEN PACA – Chambre d'Agriculture – SAFER – Parc Naturel Régional de Camargue – Service Navigation Rhône-Saône – SYMADREM – SYMCRAU – Canal de la Crau – Canal du Vigueirat – CIQ (de la Roquette, de Trinquetaille, de Pont de Crau, Tête de Camargue) – Association des Habitants du Plan du Bourg – Association Sud Semestre Plan du Bourg – CIV de Raphèle – DDTM 13 – DREAL PACA – CETE Méditerranée – Nicaya conseil



### Michel Le Meur,

CIQ de la Roquette

**En quoi prendre part à ces groupes de travail est-il important pour vous ?**

*M. Le Meur* – J'habite près de la 113, je subis donc quotidiennement les nuisances qu'elle engendre, que ce soit le bruit, la pollution, les poussières, les vibrations, etc.

On nous avait annoncé une mise en service de l'autoroute pour 2015, mais avec le Grenelle Environnement le projet a stagné ce qui a soulevé des inquiétudes chez les quartiers riverains de la RN 113.

Le CIQ de la Roquette n'était pas le seul concerné, nous avons donc décidé de créer un collectif des CIQ et CIV, car il nous paraissait important que le projet de contournement d'Arles ne soit pas abandonné.

Nous avons écrit plusieurs courriers (aux maires, au préfet de région, au ministre, etc.) pour nous assurer que le projet avançait bien. On a été très satisfait de voir qu'il avait été retenu dans le Schéma National des Infrastructures de Transport.

Lors de la concertation de 2011, le collectif des CIQ et CIV a fait un dvd qui a été transmis au maître d'ouvrage et qui reprenait tout cela et expliquait pourquoi nous soutenions et soutenions le projet. A nos yeux, ce n'est pas seulement une question de cadre et de qualité de vie mais c'est aussi l'avenir de la ville d'Arles qui est en jeu avec ce projet. C'est la raison pour laquelle nous ne nous sommes pas focalisés sur un tracé en particulier mais plutôt sur les problèmes engendrés par la RN113 et auxquels il faut impérativement des réponses.

**Que pensez vous de la démarche engagée et des groupes qui ont eu lieu jusqu'ici ?**

*M. Le Meur* – La concertation est une bonne chose mais j'ai été un peu déçu par les avancées faites sur les solutions proposées. Certains points ne sont pas suffisamment débattus en groupe de travail, particulièrement sur la question des échangeurs.

**Qu'attendez vous des prochains groupes de travail ?**

*M. Le Meur* – Nous avons quelques idées sur les analyses et les implications techniques mais nous ne sommes pas nous-mêmes techniciens. En revanche, ce qui nous intéresse surtout c'est avoir les informations, pouvoir nous assurer que les délais annoncés pourront être tenus. Nous attendons particulièrement le groupe « requalification de la RN113 ». Nous avons aussi quelques appréhensions pour l'enquête publique à venir car bien sûr il y aura aussi des opposants au contournement. Il ne faudrait pas que cela remette le projet en question.





*Jean-Marc Bertrand,*

Chef de Service Aménagement du Territoire de la Chambre d'agriculture 13

**En quoi prendre part à ces groupes de travail est-il important pour la Chambre d'Agriculture, quelle est son implication dans ces groupes ?**

*J-M Bertrand* – La Chambre d'agriculture défend les agriculteurs et l'activité agricole, il est donc important pour nous de veiller à ce que les impacts sur l'agriculture soient réduits au maximum que ce soit par l'adaptation du tracé, la limitation des emprises et des impacts sur les exploitations mais surtout la définition de mesures de compensation globales au-delà des indemnités classiques. Aujourd'hui on s'accorde à dire que l'agriculture doit être préservée et qu'elle joue un rôle important dans la gestion des paysages, des écosystèmes, de la qualité des sols, etc. mais nous nous retrouvons souvent le «parent pauvre» de l'aménagement face à des intérêts plus forts.

L'enjeu pour nous dans ces groupes de travail est donc à la fois de suivre les choix qui vont être retenus pour le contournement d'Arles, de veiller à ce que le potentiel de production soit conservé à minima (limitation des emprises, recherche de terrains adaptés aux cultures remises en question par le tracé, etc., en particulier pour les parcelles en AOC Foin de Crau).

Le rôle de la Chambre d'agriculture sera par ailleurs d'aider les exploitants concernés par les impacts de la future route (démarches juridiques, délocalisation des exploitations, ...), collectivement, de manière à ce qu'on ne fasse aucune inégalité entre petites et grosses exploitations.

**Que pensez vous de la démarche engagée et des groupes qui ont eu lieu jusqu'ici ?**

*J-M Bertrand* – La concertation a été plutôt bien menée jusque là mais les marges de manœuvre sont restreintes. L'enjeu se trouve plutôt sur les aménagements annexes que sur le tracé à proprement parler.

**Qu'attendez vous des prochains groupes de travail ?**

*J-M Bertrand* – Pour la Chambre d'agriculture l'enjeu le plus important sera les aménagements annexes (aires de services, bassins de rétention, etc.). Nous serons extrêmement vigilants sur le respect du cahier des charges dans lequel des engagements ont été pris notamment en matière de transparence hydraulique de l'ouvrage, sur la bonne qualité des rejets et l'accompagnement des structures qui en sont gestionnaires.

*Milieu naturel, Comité de suivi écologique*

Le comité de suivi écologique, déjà constitué dans les phases précédentes du projet, est remobilisé afin de poursuivre la réflexion et assurer un suivi scientifique des investigations écologiques à mener sur la variante de tracé retenue pour la suite des études. Il est prévu que les résultats des études écologiques soient régulièrement présentés et partagés dans le cadre du comité afin d'être examinés au regard des différents enjeux naturels identifiés.

**Avancement :** Une première séance de travail a eu lieu le 21 juin.

**Composition :** Ville d'Arles – Ville de Saint-Martin-de-Crau – CA ACCM – Conseil Général des Bouches du Rhône – Conseil Régional PACA – Parc Naturel Régional de Camargue



– Chambre d'Agriculture – Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage – Comité Foin de Crau – Ligue de Protection des Oiseaux – Groupe Chiroptères de Provence – Fondation la Tour du Valat – Migrateurs Rhône Méditerranée – CPIE Rhône Pays d'Arles – ONEMA, Conservatoire Botanique National Méditerranée – Conservatoire du Littoral PACA –SAFER – CEN PACA – ADESM – CIQ (de la Roquette, de Trinquetaille, de Pont de Crau, Tête de Camargue) – Association des Habitants du Plan du Bourg – Association Sud Semestre Plan du Bourg – CIV de Raphèle – ACEN – DDTM 13 – DREAL PACA – BIOTOPE – CETE Méditerranée – Nicaya conseil.

La première séance de travail a permis de présenter le processus de travail engagé et les études en cours (aspects règlementaires, premiers éléments de l'inventaire faune/ flore).



Cistude d'Europe

*Nuisances Sonores*

Le groupe de travail « nuisances sonores » a pour objectif d'envisager l'impact sonore de la future autoroute sur les constructions existantes et de définir les mesures qui permettront d'éviter et de réduire ces nuisances, conformément à ce que prévoit la loi (Loi BRUIT du 31 décembre 1992 consolidée au 1er janvier 2002).

**Avancement :** la première séance de travail a eu lieu le 28 juin 2012.

**Composition :** Ville d'Arles – Ville de Saint-Martin-de-Crau – CA ACCM – Conseil Général des Bouches du Rhône – Conseil Régional PACA – Comité Communal de Concertation de Saint-Martin-de-Crau – ADESM – RFF – Représentants des quartiers de Saint-Martin-de-Crau concernés par le tracé (Mas Boussard, Les Manades, Les Ferrades, Domaine du Lac) – CIQ (de la Roquette, de Trinquetaille, de Pont de Crau, Tête de Camargue) – Association des Habitants du Plan du Bourg – Association Sud Semestre Plan du Bourg – CIV de Raphèle – DDTM 13 – DREAL PACA – CETE Méditerranée – bureau d'étude acousticien –Nicaya conseil

Lors de la première séance de travail, les aspects règlementaires des projets en matière de bruit, leur application au projet de contournement autoroutier d'Arles, ainsi que la méthodologie de l'étude acoustique qui débute, ont pu être présentés.

*Requalification de la RN 113*

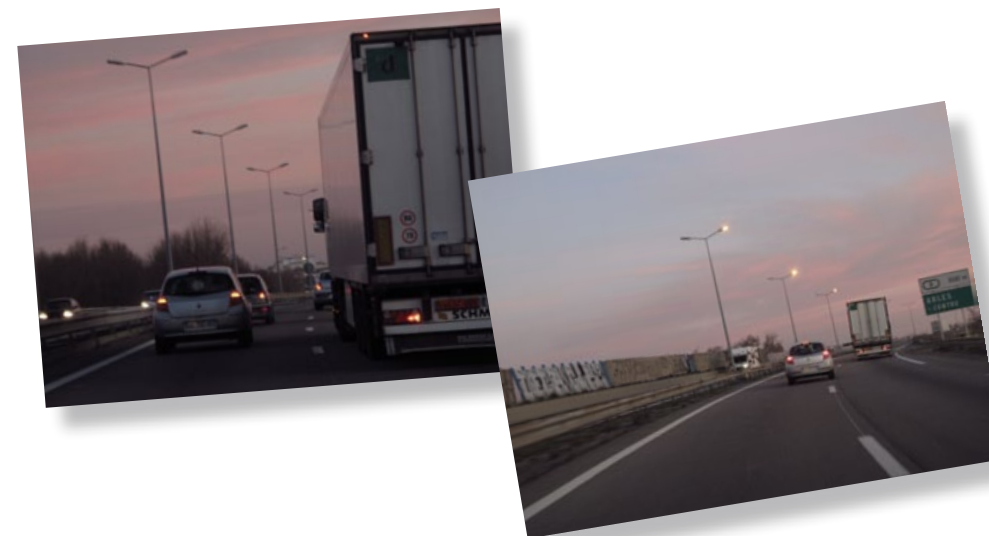
Le projet de requalification de la RN 113 s'inscrit dans la continuité du projet de contournement autoroutier d'Arles en cohérence avec le processus de réaménagement de la ville d'Arles.

**Avancement :** l'étude a démarré le 20 avril dernier avec une première réunion qui a réuni l'ensemble des acteurs de l'étude. Un groupement alliant différentes compétences a été sélectionné pour réaliser cette étude : Atelier Marniquet (architecte/urbaniste), Atelier Marion Talagrand (paysagiste), SETIS (environnement, hydraulique et acoustique), Transitec (déplacements). Ce dernier réalise actuellement une première phase de diagnostic et procède à des investigations techniques et des rencontres avec les différentes institutions concernées.

Le groupe de travail sera mobilisé dès que des premiers éléments auront été proposés par le bureau d'étude.

Un premier compte rendu du diagnostic sera fait en comité de pilotage RN113 le 11 juillet prochain. Les personnes qui seront sollicitées pour le groupe de travail sont également associées à ce comité de pilotage.

**Composition envisagée :** Ville d'Arles – CA ACCM – Conseil Général des Bouches du Rhône (Direction des Routes) – Conseil Régional PACA – CCIT du Pays d'Arles – SYMADREM – CIQ (de la Roquette, de Trinquetaille, de Pont de Crau, Tête de Camargue) – DDTM 13 – DREAL PACA – CETE Méditerranée – Groupement Atelier Marniquet.

*Didier Olivry,*

Directeur du Parc Naturel Régional de Camargue

**Quelle est l'implication du Parc dans ce projet et dans ces groupes ?**

*D. Olivry* – Le Parc a été partie prenante dans ce projet depuis le début. Au delà de sa vocation de préservation du patrimoine naturel et culturel, le Parc en lui-même est un véritable outil de concertation puisqu'il rassemble les élus, les habitants et les usagers à l'échelle de la Camargue. Notre objectif est de faire en sorte que le dialogue ait lieu dans les meilleures conditions possible.

Le Parc ne s'occupe pas seulement de questions d'environnement. Il s'intéresse à l'économie, au développement durable, à l'aménagement du territoire, ... En nous impliquant dès le départ, nous souhaitons enrichir le projet en apportant notre expérience sur les composantes multiples du territoire.

**Que pensez vous de la démarche engagée et des groupes qui ont eu lieu jusqu'ici ?**

*D. Olivry* – Il y a eu beaucoup de ruptures dans la concertation depuis que le projet a été engagé. Le Parc essaye de mobiliser tous ses partenaires mais c'est difficile quand on ne sait pas si le projet va pouvoir se poursuivre ou si demain tout va être remis en cause et repris à zéro. Il y aurait eu une dynamique plus forte sans ces interruptions.

En dehors de cela, le travail de fond avec les partenaires institutionnels et les études techniques sont menés correctement. Il a une vraie volonté de travailler ensemble.

**Qu'attendez vous des prochains groupes de travail ?**

*D. Olivry* – Il faut que les prochains groupes de travail nous permettent d'avancer et de trouver le meilleur tracé, que ce soit un vrai projet d'aménagement du territoire. Le contournement d'Arles ne doit pas être perçu comme une modification ponctuelle. C'est une modification globale sur l'ensemble du territoire au-delà du seul tracé de l'autoroute. Il faut donc en anticiper les effets induits du projet durant ces groupes de travail et rester extrêmement attentifs à certaines problématiques. Pour le Parc ce sera par exemple la transparence hydraulique, le paysage, les activités économiques,...







## Et maintenant ...

La concertation continue se poursuit avec la tenue de la première séance de travail du groupe «Hydraulique» courant juillet. Les prochains groupes de travail se réuniront à la fin de l'été.

**L'objectif étant de pouvoir faire aboutir ce travail d'ici la fin de l'année 2012 afin de confirmer les perspectives de réalisation du projet et les délais pressentis lors de la concertation de 2011.**

Les diaporamas et synthèses des séances de travail qui ont déjà eu lieu sont disponibles sur le site internet de la DREAL PACA (<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/a54-contournement-autoroutier-d-r969.html>).

## Étapes du projet

### 2012 Élaboration du dossier d'études préalables à la DUP

dans l'emprise de la variante retenue (bande de 300 m de large)

- approfondissement des études en parallèle des réunions des groupes de travail thématiques

### 2013 ENQUÊTE PUBLIQUE préalable à la DUP

menée par une commission d'enquête indépendante désignée par le Tribunal Administratif avec une consultation du public

- consultation du public sur le tracé proposé et les aménagements annexes
- sur la base du dossier de DUP
- portant sur la variante retenue suite à la concertation publique de juin/juillet 2011

### 2014 DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

#### FINALISATION DU PROJET

- Mise en concession autoroutière
- Procédures complémentaires (archéologie préventive, loi sur l'eau, consultation des entreprises)

### 2017-2020

- Réalisation des travaux par le concessionnaire
- Mise en service

## Pour en savoir plus ...

Plus d'info : sur la composition des groupes de travail, l'avancé du projet, ...  
Sur le site de la DREAL PACA : <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/a54-contournement-autoroutier-d-r969.html>



**Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement PACA**  
Service Transports Infrastructures - Unité Maîtrise d'ouvrage  
16 rue Zattara - 13332 Marseille Cedex 3 - Tél. : 04 91 28 40 40

[www.paca.developpement-durable.gouv.fr](http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr)